Image not found or type unknown

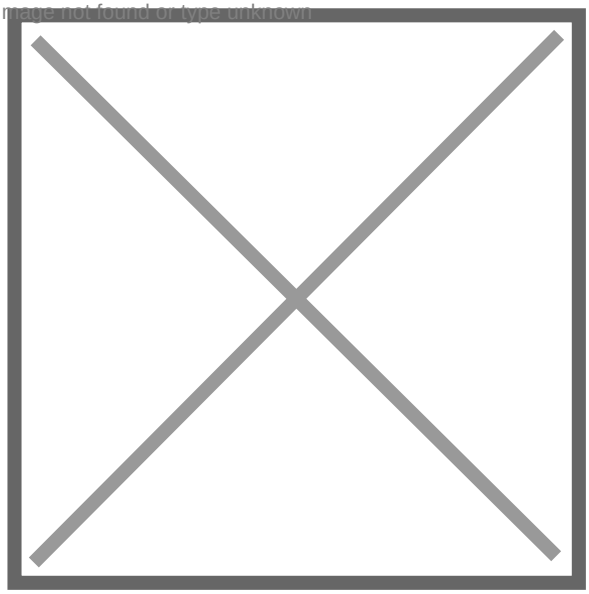

Il veulent que je demissionne moi non

Par **coco**, le **21/03/2008** à **21:52**

je travail pour une mairie et pour une association
l association me demande de choisir entre eux ou la mairie, n acceptant pas leurs methodes
ne voulant pas quitter la mairie
l association me demande une lettre de demission
que faire merci

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2008** à **15:48**

MDR

En réponse demandez leur une lettre de licenciement.

Vous n'êtes absolument pas tenu de poser votre démission. Vous êtes seulement tenu à suivre les dispositions prévues à votre contrat.

Vous pouvez mettre en demeure (lettre recommandée avec accusé de réception) l'association d'arrêter de vous demander de poser votre démission. Notez sur un cahier les dates heures et propos qui pourraient faire l'objet de poursuite pour harcèlement ou en cas de licenciement abusif.

Restant à votre dispsosition

Par **coco**, le **23/03/2008** à **12:34**

merci de votre aide
mes contat de travail sont propre a chaque personne que je m occupe (ce sont des contarat a durée determiner de remplacement) mais il n ont pas de date de fin.
es ce normal
Dans le cas contraire je n aurai juste a les terminer je ne comprend pas

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés